

# Litiges



## Après un Vol



## Après une tempête



## Après un incendie



## Après des dégâts des eaux

## Après Incendie

Les époux X. vivent dans une villa qu'ils ont fait assurer contre l'incendie. Ils se séparent. Mme X. va vivre chez sa mère tandis que M. X. se rend deux fois par semaine dans la villa pour nourrir ses chiens et relever le courrier.

Un incendie ravage entièrement la villa. L'assureur incendie refuse d'intervenir invoquant, d'une part, que M. X. a mis volontairement le feu à sa villa et, d'autre part, que l'immeuble était inoccupé.

Nous avons fait remarquer à l'assureur que c'était à lui d'apporter la preuve que notre client avait mis le feu intentionnellement, ce qu'il n'arrivait pas à démontrer, et nous sommes parvenus à convaincre l'assureur que l'immeuble était loin d'être 'vide'.

L'assureur incendie a pris en charge la réparation des dommages.

### Pour défendre son assuré, la D.A.S. a payé énormément :

Frais de gestion interne	290,00	EUR
Frais et honoraires d'avocat	10 350,00	EUR
<b>Total</b>	<b>10 640,00</b>	<b>EUR</b>

Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de litiges "Après Incendie" pour lesquels la D.A.S. intervient quotidiennement.

Important : la garantie ne s'applique pas pour les litiges avec les tiers et cocontractants (comme les voisins, fournisseurs, locataires, ...) autres que l'assureur Incendie comme indiqué ci-dessus.

## Protection Juridique

Pour tous vos litiges avec votre assureur Incendie et risques divers:

- honoraires d'avocat
- frais d'expertise
- frais de justice

pris en charge par la D.A.S.



LE PIONNIER  
EN PROTECTION JURIDIQUE

A Company of the ERGO Group

## Protection Juridique D.A.S.

### Siège social

**D.A.S. Bruxelles**  
Avenue Lloyd George 6  
1000 Bruxelles  
Tél. 02 645 51 11  
Fax 02 640 77 33  
info@das.be  
www.das.be

### Bureaux régionaux

**D.A.S. Brabant**  
Avenue Lloyd George 6  
1000 Bruxelles  
Tél. 02 645 51 11  
brabant@das.be

**D.A.S. Liège**  
Rue de Mons, 7  
4000 Liège  
Tel. 04 223 53 00  
liege@das.be

**D.A.S. Charleroi**  
Avenue Jean Mermoz 29 bte C  
6041 Gosselies  
Tel. 071 30 76 96  
charleroi@das.be

**D.A.S. Antwerpen**  
Berchemstadionstraat 72  
2600 Antwerpen (Berchem)  
Tel. 03 239 38 00  
antwerpen@das.be

**D.A.S. Gent**  
Elfjulistraat 45  
9000 Gent  
Tel. 09 233 56 58  
gent@das.be



A Company of the ERGO Group

### Important !

Les exemples repris dans cette brochure sont indicatifs. Pour ce qui concerne les dispositions exactes, pour toute information complémentaire, pour les exclusions et les limitations, n'hésitez pas à consulter nos conditions générales et spéciales, disponibles gratuitement sur le site web [www.das.be](http://www.das.be), ou à contacter votre intermédiaire d'assurances pour obtenir une offre. Chaque client non-professionnel est tenu d'en prendre connaissance avant l'achat/la souscription de ce produit.

Les conflits juridiques existants lors de la conclusion du contrat ne sont pas couverts. Cela est également le cas lorsque l'assuré a connaissance, lors de la conclusion du contrat, de faits qui donnent naissance à un conflit juridique.

Consultez également les délais d'attente contractuels (art. 7 des conditions spéciales), les minimum litigieux ainsi que les plafonds d'intervention (art. 8 des conditions spéciales) par garantie.

Un contrat Protection Juridique est conclu pour une durée d'un an et est renouvelable tacitement, sauf s'il est résilié moyennant préavis au moins 3 mois avant l'échéance principale.

Le droit belge est applicable pour les contrats d'assurance et seuls les tribunaux belges sont compétents.

Pour toute plainte, contactez tout d'abord le service interne de plainte: [pointdecontact@das.be](mailto:pointdecontact@das.be). Le service Ombudsman des Assurances est joignable à l'adresse suivante : Square de Meeûs, 35 à 1000 Bruxelles, <http://www.ombudsman.as>.

Entreprise d'assurances agréée sous le numéro 0687, sous le contrôle de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14 à 1000 Bruxelles pour la branche Protection Juridique, R.P.M. Bruxelles 0401.620.778.

## Protection Juridique Après Incendie

